



PROCÈS-VERBAL

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 31 mars 2021, à 19 h 15

Par la plate-forme TEAMS

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Étaient présents :

Mmes

Émilie Fournier	membre parent
Amélie Légaré	membre enseignante
Emmanuelle Goyette	membre enseignante
Geneviève Bédard	membre service de garde
France Julien	membre de la communauté
Amélie Carrier	membre professionnel
Julie Émond	membre personnel de soutien

MM

Sébastien Boucher	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Bruno Talbot	membre parent
Dany Houde	membre parent
Vincent Thériault	membre de la communauté

Le quorum est atteint. Tous les membres sont présents. La rencontre débute à 19h18

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Houde propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. Intervention du public (20 minutes)

3.1 Mme France Julien pour Maison des grands-parents

Madame Julien demande s'il y a des sous pour une construction de pergola au-dessus du jardin communautaire.

Le point est reporté au point du comité cour d'école.

Mme Julien mentionne que le sondage concernant la cour d'école est envoyé aux membres lundi. Normalement, tous les membres l'ont reçu.

3.2 M. Vincent Thériault (Maison des jeunes)

M. Thériault explique que des activités sur le positivisme sont présentées en 5^e année et les enfants ont apprécié.

À titre informatif, il y a aussi le passage primaire-secondaire sous forme d'ateliers présentés par la maison des jeunes.

Plusieurs ajustements se font à la maison des jeunes comme pour tout le monde.

3.3 Mmes Mélanie Charest et Mélanie Boisvert, enseignantes titulaires (point pour le programme vacances-été)

Mélanie Charest expose l'expérience de l'accueil du camp Keno de l'année 2019-2020. Il y avait eu une rencontre pré-camp au printemps avec les organisateurs. Elle mentionne qu'au mois de juin, c'était beaucoup de travail de préparation. Le retour au mois d'août, c'était l'état des classes qui n'était pas adéquat. Beaucoup de temps à passer (quelques demi-journées) à réparer, à plastifier des affiches. C'est du temps de moins à la préparation pour l'accueil des élèves de la prochaine année.

Mélanie Boisvert brosse un portrait des coulisses de la réception du camp Keno. Elle propose une alternance entre les écoles. L'année 2020-2021 est particulièrement éprouvante pour tous et les enseignants sont humains et appréhendent la suite. La bienveillance est le mot d'ordre, mais un répit est demandé. Un changement d'endroit donnerait une pause aux élèves qui sont dans leur bulle depuis le début de l'année scolaire. C'est regrettable d'arriver dans notre lieu de travail, notre seconde maison et que le matériel soit déplacé, abîmé, voire jeté. Les délais sont importants pour le matériel de remplacement. Les démarches sont notables pour une enseignante qui se doit de remplacer le matériel. Le temps ne se compte pas monétairement.

Solution 1 : L'utilisation du Centre Claude-Allard

Malheureusement, le centre est déjà utilisé pour le camp Keno.

Solution 2 : Faire appel aux autres écoles du bassin pour une rotation.

Solution 3 : L'utilisation des locaux qui ne sont pas des classes.

Solution 4 : Accorder une libération aux enseignantes pour la préparation des locaux.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 février 2021

Madame Fournier propose l'adoption du procès-verbal avec modifications au point 5.5 à la page 3 (ajout d'un ?) et l'ajout d'un mot en début de compte-rendu au point 2 (adopté).

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 24 février 2021

5.1. Avis sur la sécurité des jeunes

L'avis est transmis à madame Aubin.

5.2. Déneigement

L'avis est reçu aux ressources matérielles.

5.3. Projets pour cour d'école et fonds venant de l'institutionnalisation, projets élèves venant du CÉ

Le poste budgétaire pour le projet cour d'école est créé par Mme Julie, la secrétaire. En créant le projet, les surplus et déficits sont reconduits l'année suivante.

6. **Approbation**

6.1. Entrée progressive du préscolaire et journée de familiarisation (approbation) Résolution CÉ2021-022

Les modalités concernant les 3 journées d'entrée progressive et 1 journée de familiarisation (auparavant nommée journée d'accueil) sont présentées. Les parents, avec la présence des enfants (1^{er} juin si les balises sanitaires le permettent, sinon, reporté au 1^{er} septembre). Il n'y a pas de frais pour l'utilisation du service de garde pour la journée du 1^{er} juin, si besoin.

Madame Bédard propose l'adoption de la résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution en annexe

6.2. Photo scolaire (approbation) Résolution CÉ2021-023

Retour favorable de *La pomme verte*.

Retour défavorable de *Photos repensées*.

Aucun retour de *Holbrook*.

Certaines compagnies différentes seront approchées pour 2022-2023.

Date officielle de la photo scolaire 2021: 21 septembre 2021

Monsieur Talbot propose l'adoption de la résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution en annexe

7. Consultation

7.1. Programme vacances-été (adoption) Résolution CÉ2021-020

La demande écrite formelle du camp Keno est présentée.

À noter qu'un trousseau de clés n'a pas été remis l'année dernière.

Les membres posent des questions concernant la supervision des locaux pendant l'utilisation du camp.

Il est suggéré de reporter le vote.

Or les inscriptions débutent le 12 avril, alors ce n'est pas évident.

La proposition est de compenser les enseignantes, car il y a manifestement des irritants : des bris et de la redondance dans l'utilisation des locaux.

Selon le président du Conseil, dans un esprit communautaire, on se doit de les accueillir pour cette année.

Dans les prochaines années, il serait intéressant de faire une rotation avec les autres écoles du secteur.

Un dépôt monétaire pourrait être demandé pour les trousseaux de clés.

L'ajout d'un point concernant l'utilisation des ballons à l'intérieur et le type d'activités sportives serait à considérer.

Les pédagogiques de fin d'année sont utilisées pour le service de garde et ne doivent pas être chevauchées par l'installation du Camp. M. Poulin validera les dates afin de ne pas nuire au service de garde.

Le conseil hésite à renouveler l'entente avec le camp Keno.

Ajout de Mme Légaré dans le comité programme vacances-été.

Madame Fournier propose l'adoption de la résolution.

7 membres votent contre la résolution

Basée sur l'expérience de l'année passée et sur les bris reconnus, la résolution, dans la forme actuelle, est refusée.

Résolution en annexe

7.2. Amplitude – service de garde pour 21-22 proposition de statu quo (adoption) Résolution CÉ2021-021

Considérant que l'année 2020-2021 n'est pas représentative des habitudes d'utilisation du service par les parents, la proposition est le statu quo, soit une amplitude de 7h00 à 17h45.

Monsieur Labrecque propose l'adoption de la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution placée en annexe

8. Discussion

8.1. Comité cour d'école

198 répondants

Le quartier est mobilisé.

Prochaine rencontre : 12 avril 2021

Le comité Végétaux-écolos sera invité à la prochaine rencontre.

L'architecte paysagiste doit être sollicité avant de prendre une décision avant d'approuver une pergola. Le plan architectural doit être soumis à la ville. Il y a des étapes à respecter avant de construire. Le projet est noble, mais ce ne sera pas pour cet été.

8.2. Budget du CÉ

8.2.1. Solde actuel

Solde : 1190\$

- 579\$ (projet des bouteilles 6^e année et fourniture pour les ateliers d'écriture)

Bien vouloir remplir le formulaire afin que les sous soient reportés dans le projet.

Modifier la date et le retourner à M. Talbot.

8.2.2. Demandes

Aucune demande

8.3. Formation obligatoire : formulaire et rappel (capsules, cahier et fiches)

Le président demande aux membres de mentionner s'ils ont fait leur formation.

8.4. Admission et inscription : état de situation

Clientèle provisoire

26 élèves au préscolaire 4 ans

36 élèves au préscolaire 5 ans

40 élèves en 1^{re} année

46 élèves en 2^e année

48 élèves en 3^e année

37 élèves en 4^e année

30 élèves en 5^e année

45 élèves en 6^e année

La clientèle en adaptation n'est pas connue.

8.5. Stratégie de sécurité routière – somme reçue et mise en œuvre

Un formulaire – sondage sera produit pour connaître les grandeurs des chandails.

Tous les membres sont d'accord avec la procédure.

8.6. Consultation annuelle des élèves

Le conseil d'établissement doit consulter les élèves concernant l'état de bien-être à l'école. Cette consultation concernera le plan d'action de la violence et d'intimidation.

La cyber intimidation serait intéressante à aborder.

Fin avril et début mai

M. Talbot propose de mandater M. Poulin pour produire le sondage aux élèves.

Adopté à l'unanimité.

9. Informations

9.1. De la présidence

Ventilation : vérification annuelle

Une personne a fait une demande de subvention pour l'application Hop Hop et Ami-Gest pour tout le Centre de services scolaire.

Porter une attention particulière à la consultation publique concernant EHDAA.

9.1.1.

9.2. De la direction :

9.2.1. Tests de CO₂ dans les écoles

Lorsque la procédure de ventilation mise en place est appliquée correctement (ouverture manuelle de toutes les fenêtres au même moment), le taux descend en dessous des 1000 ppm.

Résultats spécifiques à l'école : [CSSDD-Co2 HR T Formulaire v2021 v1.5.pdf \(csdecou.qc.ca\)](#)

9.2.2. Moozoom

Plusieurs enseignantes ont visionné des modules avec les élèves. La mesure aide aux parents est bien utilisée avec ce site web. On invite les parents à faire des retours avec leurs enfants.

9.2.3. Service de soutien linguistique

Le service de francisation se modifie tranquillement vers un service de soutien linguistique. Parfois, la langue française est utilisée à la maison (francophone), mais les besoins d'accompagnement sont bien réels. Les étudiantes qui offrent ce service sont des enseignantes qui ont un baccalauréat en enseignement du français langue seconde.

9.2.4. Maternelle 4 ans – Centre de services – ajout de groupes pour 21-22

Au Centre de services scolaire des Découvreurs, il y aura 3 nouvelles classes de maternelle 4 ans : Marguerite-Bourgeois, L'Arbrisseau et St-Mathieu

9.2.5. Journées pédagogiques pour force majeure

Les 2 journées pédagogiques prévues au calendrier sont maintenues : (19 avril et le 7 mai 2021), car il n'y a pas eu de fermeture de tempête (force majeure).

9.2.6. Clientèle provisoire

Point déjà traité.

9.3. Du délégué au Comité de parents

FCPQ : explication du mandat

10. Correspondance

L'OPP a été sollicité pour la bibliothèque (rangement de livres) et pour la classe de Mme Mireille en adaptation scolaire (préparation de matériel). Tout le monde est satisfait de ce partenariat.

11. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

Projet à venir : initiation à la planche à roulettes.

Des collations sont servies dans les classes deux fois par semaine via la mesure d'aide alimentaire.

M. Talbot est prêt pour aller sortir les bureaux du sous-sol, il attend le signal de la direction.

12. Levée de l'assemblée

Madame Fournier propose la levée de l'assemblée.

Acceptée à l'unanimité.

Fin : 22h21

Sébastien Boucher, président



Marc Poulin, directeur

ANNEXE : Résolutions votées

Résolution CÉ 2021-020 rejetée donc non transmise



RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CE 2021 – 020

Prêt de locaux au programme vacances-été pour 2021

À la suite de la présentation de la demande de programme vacances-été d'emprunter un plus grand nombre de locaux que le prévoit la norme et aux conditions suivantes :

- Qu'une aide soit fournie aux enseignantes pour la préparation des locaux, boîtes à faire, avant l'entrée en place du camp de jour et à la fin de celui-ci sous forme de compensation en temps ou sous forme de personnes en aide;
- Qu'une aide soit fournie au concierge pour le déplacement nécessaire d'une grande quantité de mobilier, avant l'entrée du camp de jour et à la fin de celui-ci;
- Que l'assurance soit donnée que les locaux seront remis à leur état initial à temps pour le retour des employés adultes, 19 août pour service de garde et 25 août pour le personnel enseignant;
- Que le nettoyage adéquat et la désinfection soit réalisés avant le retour de ces mêmes employés;
- Que tout bris d'équipement, de matériel et que toute perte ou vol de matériel soit remplacé aux frais de l'organisation du camp de jour;
- Qu'aucune activité sportive ou jeux de ballons ne soit autorisée dans les locaux;
- Que les activités extérieures soient privilégiées sauf en cas d'intempéries ou de températures extrêmes;
- Que les activités du camp de jour ne perturbent pas les activités du service de garde.

Il est proposé par Mme Fournier d'approuver le prêt de locaux au PVÉ sous respect des conditions.

M. Sébastien Boucher
Président du conseil d'établissement

Date : _____

Résolution CÉ2021-021



Amplitude d'ouverture du service de garde – CE 20-21 – 021

Considérant le fait que l'année scolaire 2020-2021 ne correspondait pas aux paramètres normaux et habituels d'inscription des élèves au service de garde;

Considérant qu'il n'y a pas eu de demandes déposées pour une modification aux heures d'ouverture actuelles,

Il est proposé par _M. Guy Labrecque_ d'approuver le statu quo en ce qui a trait à l'amplitude d'ouverture du service de garde (7h à 17h45). Adoptée à l'unanimité.



M. Sébastien Boucher
Président du conseil d'établissement

Date : _31 mars 2021_

Résolution CÉ2021-022



Photo scolaire – CE 20-21 – 022

Considérant la directive du Centre de services scolaire venant stipuler que 3 Journées d'entrée progressive doivent être vécues par les élèves du préscolaire;

Considérant le projet de journée de familiarisation présenté lors de la séance du conseil,

Il est proposé par _Mme Geneviève Bédard_ d'approuver le modèle d'entrée progressive avec journée de familiarisation proposé par l'équipe du préscolaire. Adoptée à l'unanimité.



M. Sébastien Boucher
Président du conseil d'établissement

Date : __31 mars 2021

Résolution CÉ2021-023



Photo scolaire – CE 20-21 – 023

Considérant qu'une seule entreprise a donné suite favorablement à la demande de soumission de photo scolaire pour l'année scolaire 21-22;

Considérant que la date du 21 septembre a été proposée,

Il est proposé par M. Bruno Talbot, d'approuver le choix de l'entreprise Studio La Pomme verte pour la photo scolaire 2021-2022. Adoptée à l'unanimité.



M. Sébastien Boucher
Président du conseil d'établissement

Date : __31 mars 2021__